

ASSOCIATION DIOCESAINE DU PUY

Association Loi 1901

2 place du For
43000 LE PUY EN VELAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION DIOCESAINE DU PUY

Association Loi 1901

2 place du For
43000 LE PUY EN VELAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Monseigneur,

Pères,

Messieurs les administrateurs,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DU PUY, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

implid Audit



III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « changement de méthode comptable » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, relatif à la première application sur l'exercice 2020 du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Econome et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



ASSOCIATION DIOCESAINE DU PUY

Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 21 juin 2021

Le commissaire aux comptes
implid Audit

Thibault CHALVIN
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	19 836	19 836		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	315 292	142 495	172 796	190 511
	Constructions	29 585 165	12 620 659	16 964 506	14 571 269
	Installations techniques, matériel et outillage	1 421 676	1 111 966	309 711	356 570
	Autres immobilisations corporelles	3 944 317	1 868 446	2 075 871	652 674
	Immobilisations en cours	789 817		789 817	2 166 759
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	91 469		91 469	91 469	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	331 525		331 525	331 325	
Prêts	260 223		260 223	327 834	
Autres immobilisations financières	2 667		2 667	2 667	
Total II	36 761 987	15 763 401	20 998 585	18 691 076	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	5 407		5 407	6 191
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	66 788		66 788	119 163
	Autres créances	658 518		658 518	341 034
Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	12 364 004	77 439	12 286 565	15 562 720
	Disponibilités	5 205 396		5 205 396	3 813 490
	Charges constatées d'avance (3)	35 423		35 423	38 122
	Total III	18 335 536	77 439	18 258 097	19 880 722
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	55 097 523	15 840 840	39 256 683	38 571 798	

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	39 151 964	39 151 964
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation	168 451-	151 729-
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	3 748 432-	4 276 605-	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	766 855-	1 603 216-	
Subventions d'investissement	7 756	9 154	
Provisions réglementées			
Total I	34 475 982	33 129 567	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 687 270	2 242 046
Total III	1 687 270	2 242 046	
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 550 597	1 403 556
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	212 977	213 332
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 359	331 442	
Dettes fiscales et sociales	315 696	343 831	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	577 890	907 809	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	4 911	215
	Total IV	3 093 430	3 200 185
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	39 256 683	38 571 798	

(1) Dont à moins d'un an

4 121 532

3 200 185

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020			Exercice N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019	12
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises	76 927		76 927	94 500	
Production vendue de biens					
Production vendue de services	266 272		266 272	119 645	
Chiffre d'affaires NET	343 199		343 199	214 144	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			71 478	7 713	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			643 270	134 769	
Autres produits			3 915 579	3 456 619	
Total des Produits d'exploitation (I)			4 973 527	3 813 245	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises			53 473	82 901	
Variation de stock (marchandises)			862	2 798	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 938 947	2 504 340	
Impôts, taxes et versements assimilés			215 918	232 817	
Salaires et traitements			1 772 061	1 969 285	
Charges sociales			546 280	604 958	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 232 891	1 237 228	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions				110 985	
Autres charges			744 178	379 313	
Total des Charges d'exploitation (II)			6 504 612	7 124 625	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 531 085	3 311 379	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	23 049		6 225	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	170 503		185 488	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	55 173		430 083	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	276 348		383 227	
Total V	525 073		1 005 023	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	77 439		55 173	
Intérêts et charges assimilées (4)	21 187		22 809	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	175 564		31 245	
Total VI	274 189		109 227	
2. Résultat financier (V-VI)	250 883		895 796	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 280 202		2 415 583	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 621		797 992	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 146 313		206 160	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 185 934		1 004 152	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88 643		156 164	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	969 246		111 977	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 057 890		268 141	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	128 044		736 011	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	385 303		76 355	
Total des produits (I+III+V+VII)	6 684 533		5 822 420	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 451 388		7 425 637	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	766 855		1 603 216	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ASSOCIATION DIOCESAINE DU PUY
2 PLACE DU FOR

43000 LE PUY EN VELAY

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	4
Etat des provisions	5
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Evaluation des immobilisations corporelles	6
Evaluation des créances et des dettes	6
Evaluation des valeurs mobilières de placement	6
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8
Engagement en matière de pensions et retraites	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Valeurs mobilières	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 39 256 682.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 4 973 527 Euros et dégageant un déficit de 766 854.78- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Objet social

L'association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'évêque, en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

Nature et périmètre des activités et moyens mis en oeuvre

L'Association :

- procède à l'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle juge opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte catholique dans le diocèse.
- procède à l'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'Evêque, des bureaux de l'évêché, des curés et des vicaires ainsi que des prêtres âgés ou infirmes.
- pourvoit au traitement d'activité et, éventuellement de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salaires des employés de l'Eglise.

Changement de méthode

Les changements de méthodes de présentation, survenus 01/01/2020, sont les suivants :

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Postes impactés, par l'incidence du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice et comparabilité des comptes 2020 avec les comptes 2019.

Actif :

- les créances reçues par legs ou donations sont désormais inscrites à l'actif de l'ADP, à la date d'acceptation de la donation ou du legs, et non plus à la date de jouissance.
- les biens immobiliers reçus par legs ou donations sont également inscrits à l'actif de l'ADP en compte d'immobilisation.

Passif :

- inscription en report à nouveau des legs ou donations par un compte de fonds reportés, comprenant les biens destinés à être vendus dont la cession n'est pas réalisée sur l'exercice ou des créances non encore encaissées.
- comptabilisation des dettes reçues sur legs ou donations.

Compte de résultat :

- les legs et donations sont constatés en produits d'exploitation au compte de résultat de l'ADP et neutralisés par les fonds reportés si la jouissance n'est pas constatée sur l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Les comptes utilisés, pour enregistrer ces opérations sont des produits et charges d'exploitation courants, ils étaient jusqu'alors traités en produits et charges exceptionnelles. Ces changements (méthodes et type de comptes) sont tout à fait significatifs.

En date du 01/01/2020, les biens objets de legs reçus antérieurement au 1er janvier 2020, ont été inscrits au bilan de l'ADP alors qu'auparavant ils étaient suivis de manière hors bilan.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 836		
TOTAL	19 836		
Terrains	323 908		
Constructions sur sol propre	9 778 296		1 374 829
Installations générales agencements aménagements des constructions	16 548 608		2 613 859
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 393 035		31 258
Installations générales agencements aménagements divers	1 227 952		5 623
Matériel de transport	167 207		12 160
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	998 093		6 758
Emballages récupérables et divers			1 909 754
Immobilisations corporelles en cours	2 166 759		1 247 193
TOTAL	32 603 859		7 201 434
Autres participations	91 469		
Autres titres immobilisés	331 325		200
Prêts, autres immobilisations financières	330 500		1 173 759
TOTAL	753 295		1 173 959
TOTAL GENERAL	33 376 989		8 375 392

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			19 836	19 836
Terrains		8 617	315 292	315 292
Constructions sur sol propre		725 127	10 427 998	10 427 998
Installations générales agencements aménagements constr.		5 301	19 157 167	19 157 167
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 616	1 421 676	1 421 676
Installations générales agencements aménagements divers			1 233 574	1 233 574
Matériel de transport			179 367	179 367
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 230	1 000 622	1 000 622
Emballages récupérables et divers		379 000	1 530 754	1 530 754
Immobilisations corporelles en cours	2 617 750	6 385	789 817	789 817
TOTAL	2 617 750	1 131 275	36 056 267	36 056 267
Autres participations			91 469	91 469
Autres titres immobilisés			331 525	331 525
Prêts, autres immobilisations financières		1 241 369	262 890	262 890
TOTAL		1 241 369	685 884	685 884
TOTAL GENERAL	2 617 750	2 372 644	36 761 987	36 761 987

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 836			19 836
Terrains	133 397	9 098		142 495
Constructions sur sol propre	2 165 210	250 822	143 498	2 272 534
Installations générales agencements aménagements constr.	9 590 426	763 000	5 301	10 348 125
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 036 465	78 117	2 616	1 111 966
Installations générales agencements aménagements divers	901 159	58 614		959 773
Matériel de transport	118 356	19 460		137 817
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	721 063	54 022	4 229	770 856
TOTAL	14 666 077	1 233 134	155 645	15 743 566
TOTAL GENERAL	14 685 912	1 233 134	155 645	15 763 401

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	9 098				
Constructions sur sol propre	250 822				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	763 000				
Instal.techniques matériel outillage indus.	78 117				
Instal.générales agenc.aménag.divers	58 614				
Matériel de transport	19 460				
Matériel de bureau informatique mobilier	54 022				
TOTAL	1 233 134				
TOTAL GENERAL	1 233 134				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	2 117 134		554 776		1 562 358
Autres provisions pour risques et charges	124 912				124 912
TOTAL	2 242 046		554 776		1 687 270

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	55 173	77 439	55 173		77 439
TOTAL	55 173	77 439	55 173		77 439
TOTAL GENERAL	2 297 219	77 439	609 949		1 764 709
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		430 417	554 776		
financières		77 439	55 173		

L'Association Diocésaine a l'engagement de subvenir aux besoins des prêtres jusqu'à leur décès, une provision est constituée chaque année. Celle-ci a été reprise partiellement au 31/12/2020 pour 554 776 euros, ce qui porte la provision totale à 1 562 358 euros.

La provision pour risques et charges de 124 912 euros, inchangée au 31/12/2020, concerne la remise en état de l'étanchéité du bâtiment "La Providence" (110 985 euros) ainsi qu'une participation pour les travaux d'entretien de l'Eglise de Cayres (13 927 euros).

La dotation aux provisions financières pour dépréciation concerne quant à elle la provision des moins-values latentes au 31/12/2020 pour 77 439 euros, et la reprise concerne celle de N-1 pour 55 173 euros.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	260 223	17 470	242 753
Autres immobilisations financières	2 667	1	2 667
Autres créances clients	66 788	66 788	
Taxe sur la valeur ajoutée	219	219	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 114	5 114	
Groupe et associés	130 138	0	130 138
Débiteurs divers	523 048	523 048	
Charges constatées d'avance	35 423	35 423	
TOTAL	1 023 619	648 061	375 558
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	71 461		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	4 100		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 304 520	220 378	915 303	168 839
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	246 078	24 593	104 490	116 995
Emprunts et dettes financières divers	103 791	650	103 141	
Fournisseurs et comptes rattachés	431 359	431 359		
Personnel et comptes rattachés	98 713	98 713		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 646	165 646		
Impôts sur les bénéfices	39 991	39 991		
Autres impôts taxes et assimilés	11 345	11 345		
Groupe et associés	109 186	109 186		
Autres dettes	577 890	577 890		
Produits constatés d'avance	4 911	4 911		
TOTAL	3 093 430	1 684 662	1 122 934	285 834
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 119			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	104 084			

Les prêts accordés sont constitués d'avance de trésorerie à l'UCPCV (Chadenac), à l'AD de Clermont pour les travaux de Sainte-Florine, à l'AEPSJ (Association Education Populaire Saint-Joseph).

Le poste "débiteurs divers" comprend essentiellement les créances reçues par legs ou donations pour 427 230 euros ainsi que les divers produits à recevoir inventoriés au 31/12/2020.

Le poste "autres dettes" est constitué du solde des offrandes de messes pour 367 679 euros, des quêtes impérees pour 25 815 euros, un dépôt de trésorerie de l'association Saint-Caprais de 55 000 euros, et des charges diverses à payer au 31/12/2020 pour 104 041 euros.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations sont évaluées pour certaines à une valeur symbolique et pour d'autres selon la méthode du "coût historique" et sont amorties selon le mode linéaire.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	68 944
Total	68 944

comprenant indemnités chômage partiel, dons en ligne à recevoir, remboursement indemnités Helium, remboursement taxe foncières, mise à disposition de personnel.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 674
Dettes fiscales et sociales	120 323
Autres dettes	104 041
Total	227 038

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		35 423
Total		35 423
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		4 911
Total		4 911

Les charges constatées d'avance sont constituées, d'une part, par des cotisations d'assurance et de la maintenance, et d'autre part, par des approvisionnements non utilisés au 31/12/2020 tels que fuel, cierges et fournitures diverses.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**Effectif en charge du diocèse :

- 95 prêtres incardinés
- 15 diacres
- Salariés au 31/12/2020 = 67 salariés (soit 42,08 ETP) répartis comme suit : 27 salariés ALP, 26 salariés administratifs, 14 salariés personnel de service technique.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 000 000
Nantissement de compte titres auprès du CALHL	2 000 000	
Hypothèque conventionnelle avec le CALHL sur ténement immobilier à Grazac		
Total (1)		2 000 000

Engagements reçus

Abandon de créance CESJ avec clause de retour à meilleure fortune	220 816
Total	220 816

Engagement en matière de pensions et retraites

Concernant le personnel salarié, l'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières**

La valorisation au bilan des valeurs mobilières de placement est de 12 364 004 euros sur la base du prix d'acquisition.

Les plus-values latentes sur ces produits financiers sont de 1 739 506 euros.

Les moins values latentes sont de 77 439 euros, ce qui correspond à la provision pour dépréciation de l'exercice.